



FORCE OUVRIÈRE

Conseil d'administration de l'ENTPE

Séance extraordinaire du 8 avril 2024

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,
Madame la Directrice,
Mesdames messieurs administratrices et administrateurs de l'ENTPE,

ce cinq avril 2024 est présenté à la délibération de ce Conseil d'Administration un décret qui modifiera en profondeur la gouvernance de notre Ecole.

70 ans après sa création, un peu plus de 50 ans après sa première habilitation à délivrer le titre d'ingénieur puis son installation à Vaulx en Velin, un peu moins de 40 ans après le recrutement des premiers élèves civils, l'année même où nous avons maintenant la certitude que l'objectif des Accords de Paris sur le climat ne sera pas atteint, cette évolution marque un tournant tout aussi marquant dans son histoire.

Pour le meilleur ou pour le pire, la part prise par le Groupe des ITPE, pendant 70 ans, dans les orientations à donner à leur école, sera considérablement amoindrie dans son organe décisionnel majeur.

Pour le meilleur ou pour le pire, car que l'ENTPE devienne une école d'ingénieurs comme les autres n'est pas l'ambition que nous portons pour elle depuis tout ce temps.

Chaque école d'ingénieurs en France a certes son histoire, des spécificités dans ses enseignements ou dans les secteurs d'activité pour laquelle elle forme des étudiants.

Celle de l'ENTPE est singulière.

Elle a été, jusque là, celle de former des ingénieurs ayant par la suite la charge de concevoir et maintenir des biens communs, matériels et immatériels, dont les usages et les finalités sont collectives, au service de la population et de leur cadre de vie quotidienne.

Rares sont les écoles d'ingénieurs en France qui peuvent être rangées dans cette catégorie.

Etre ingénieur des TPE ou ingénieur diplômé de l'ENTPE, c'est donc être formé pour avoir cette vocation, avec un panel de choix immense quant à la manière d'y contribuer au long de sa vie professionnelle.

Ce n'est sans doute pas un hasard que ce projet intervienne au moment où la vocation donnée à la Fonction Publique est elle aussi abimée par une vision toujours plus utilitariste et court termiste, au détriment de la capacité à contribuer au renouvellement ininterrompu de la définition de l'intérêt général.

Nous formulons le vœu qu'à l'avenir, comme par le passé, les étudiants qui franchiront les portes de cette Ecole y viennent pour ces raisons, le découvrent pendant leur formation, puis le réalisent pleinement dans leur vie professionnelle, et que l'ENTPE garde fermement ces fondamentaux dans ses valeurs.

Parce que les raisons invoquées pour justifier ce projet sont d'une autre nature, notre vote restera inchangé, nous voterons contre.